VILLE D'APT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 juillet 2020 18 heures 00

-:-:-:-:-:-:-:-

GF/VC

N° 002556

Finances - Affectation du résultat 2019

Affiché le :

Le mardi 28 juillet 2020 à 18 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 22 juillet 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Dominique SANTONI, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS: Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Salah DOUAOUIA (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION: M. Cédric MAROS (3ème adjoint) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS: M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 25
VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S): 6

Considérant que le Compte Administratif 2019, adopté ce jour, présente un excédent de fonctionnement de 1 861 194,35 € et un solde d'investissement de – 483 941,59 € :

Considérant que les restes à réaliser s'établissent à – 970 009,95 € en dépenses et à 1 167 177,64 € en recettes, soit un solde positif de 197 167,69 € ;

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 20 juillet 2020 ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'affecter 1 500 000,00 € de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement, pour couvrir son besoin de financement pour 2020.

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

Reprend le solde d'investissement de – 483 941,59 € au compte de dépense 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » au budget primitif 2020 ;

084-218400034-20200728-2556-DE Date de télétransmission : 31/07/202

Accusé de réception en préfecture

Date de réception préfecture : \$1/07/**Reprend** le solde de fonctionnement de 361 194,35 € après affectation du résultat au compte de recette 002 « résultat d'exploitation reporté » au budget primitif 2020 ;

Vote l'affectation du résultat excédentaire 2019 au budget primitif 2020 comme suit :

Au compte de recettes d'investissement 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » d'un montant de 1 500 000,00 €.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE Dominique SANTONI

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20200728-2556-DE Date de télétransmission : 31/07/2020 Date de réception préfecture : 31/07/2020